

C^{ne} de SAINT ORSE

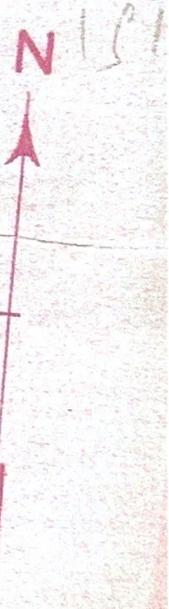
Lieu dit Peybranlet

Cadastre sion C N° 673p, 677p. 1789

Propriété de M^r Rouby René 1764

Plan de masse au 1/500 177

Ch^m Dep^{al} N° 67
Servitude d'ombrage à la Grange pour M^r Siaussat



M^r Siaussat

M^r Duteil

S = 1770 m²

Légende

-  Propriété de M^r Massé
-  Propriété de M^r Siaussat

M^r Massé
N° 677p

N° 673p

M^r Duteil

Périgueux: le 3-10-57

R. Dupont



W. Genbois

2785



ÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

liberté
égalité
fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2021

volées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Avis_TF_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PERIGUEUX
15 RUE 26EME REGIMENT D'INFANTER
24053 PERIGUEUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 43 089 389 267
Référence de l'avis : 21 24 4260306 15
Contrat de prélèvement : M3 24 0008398 53
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M324000839853
Numéro de propriétaire : 473 M00112 Z
Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBH2H
MME MACE GISELE CHANTAL

MME MACE GISELE
7 RUE DES SAUGES
24750 TRELISSAC

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2021
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021

Identifiant service : 24023

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
SIP PERIGUEUX
15 RUE 26EME REGIMENT D'INFANTER
24053 PERIGUEUX
Tél : 05 53 03 36 42
- pour le montant de votre impôt :
SDIF DE DORDOGNE - PERIGUEUX
CELL DEPARTEMENTALE-PERIGUEUX
15 RUE 26E REGIMENT D'INFANTERIE
CS 61000
24053 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05 53 03 14 80

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

181,00 €

Montant de vos taxes foncières	677,00 €
Acomptes mensuels déjà versés	- 496,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/10/2021 :

15 septembre 2021	62,00 €	15 novembre 2021	57,00 €
15 octobre 2021	62,00 €		

Compte bancaire : FR76 1333 5003 010X XXXX XXX8 659

Identifiant de la banque : CEPAFRPP333

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2022

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier 2022	67,00 €	15 juin 2022	67,00 €
15 février 2022	67,00 €	15 juillet 2022	67,00 €
15 mars 2022	67,00 €	16 août 2022	67,00 €
15 avril 2022	67,00 €	15 septembre 2022	67,00 €
16 mai 2022	67,00 €	17 octobre 2022	67,00 €

Retrouvez désormais vos **biens immobiliers bâtis** et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr